

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 28 septembre, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à l'Espace Culturel du Couzuy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2020
PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M.
NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M.
VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, M. BOURDOLLE Philippe, Mme
DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme ASTIER Martine (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme HAY
Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à
M. JANICOT Philippe), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure),
Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick)

Secrétaire de séance : Mme Michèle DEBAYLE

Affiché le : 30/09/2020

13. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE BOISSEUIL ET L'ASSOCIATION HORIZONS CROISES

Madame Delphine BEAUGERIE, adjointe chargée de la culture, de la communication et des affaires sociales présente au conseil municipal le programme de la saison culturelle à l'Espace Culturel du Couzuy de septembre 2020 à juin 2021.

- Six concerts, organisés par l'Association Horizons Croisés
- Trois dates supplémentaires pour organiser les concerts de son choix.

Pour les six concerts ainsi que les trois dates supplémentaires, l'association Horizons Croisés bénéficiera de la mise à disposition gratuite de l'Espace du Couzuy et assurera l'organisation et la prise en charge de l'ensemble des frais liés aux spectacles. En contrepartie, l'association encaissera la billetterie.

Pour cette programmation 2020 – 2021, la commune souhaite maintenir le principe d'un tarif préférentiel pour les habitants de Boisseuil.

Pour l'organisation de 6 spectacles de septembre 2020 à juin 2021, il est proposé de verser une participation financière de 50 000 € à l'association Horizons Croisés (dont 25 000 € voté au budget primitif 2020).

La commission culture travaille avec Horizons Croisés pour définir un programme diversifié de spectacles : humour, jazz, rock, variété française...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le partenariat avec l'Association Horizons Croisés et l'organisation de 6 spectacles sur la saison 2020/2021,
- d'approuver le versement d'une participation financière de 50 000 €,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil,
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association Horizons Croisés dans le cadre de la saison culturelle et pour les concerts d'Horizons croisés au Couzuy ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire,
Philippe JANICOT

